

Science politique [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Science politique](#)

Présentation

Visionner la vidéo de la licence [ici](#)

La Licence de Science politique permet d'acquérir une connaissance critique du monde politique par l'acquisition de savoirs en sciences sociales.

Les enseignements couvrent les champs traditionnels de la science politique (des élections aux mobilisations collectives, en passant par l'action publique, les relations internationales et la philosophie politique) et se sont ouverts à des problématiques plus nouvelles comme les études de genre. Certains cours, comme le droit constitutionnel sont communs avec la Licence de Droit. Pour plus d'informations sur le département de science politique, cliquez [ici](#).

Organisation

Formation organisée en 3 ans, avec 6 semestres.

ECTS obtenus : 180

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'opère par un contrôle continu pour les matières à TD et par des examens terminaux pour les autres.

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (2 semaines)
- > Stage à l'étranger: Facultatif

Les étudiant.e.s de troisième année de licence doivent effectuer un stage d'une durée de deux semaines pour valider leur formation. Le stage peut se dérouler soit sur une période de deux semaines soit être fractionné en plusieurs périodes pour une durée globale de deux semaines. Il aura lieu dans une structure (associations, entreprises de presse écrite, radio et audiovisuelle, institutions, mairies, lobbying etc.) en rapport avec le domaine de la politique.

Admission

Conditions d'admission

Accès à la L1 : La L1 s'adresse à des candidats titulaires du baccalauréat (ou équivalent), ainsi qu'à des candidats en réorientation ou en reprise d'études.

Pour réussir en Licence de science politique, il faut avoir une grande capacité de travail, aimer écrire et argumenter (une bonne maîtrise de la langue française est indispensable) et s'intéresser à l'actualité.

Accès à la L2 et à la L3 : il s'adresse en priorité aux étudiants issus de l'année inférieure correspondante de Paris Nanterre ; il est également accessible, sur avis de la

commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

Et après

Poursuite d'études

La licence permet aux étudiant.e.s de poursuivre:
- en Master de science politique, pour se spécialiser dans les 5 parcours proposés à l'Université Paris Nanterre (« Sociologie politique et sociologie politique de

l'international », « Travail politique et parlementaire », « Gestion des collectivités territoriales », « Risque, sécurité et conflits », « Métiers de l'International : coopération et ONG ») ou ailleurs (Universités, IEP) ; ou - dans des Masters spécialisés dans les disciplines enseignées en Licence (sociologie, histoire, communication, etc.)
En outre, le savoir dispensé sert à préparer les concours des IEP.

Insertion professionnelle

La licence prépare les étudiant.e.s aux métiers de la recherche, de la politique, de la communication, du journalisme, de la fonction publique et de l'international.